

Le Conseil municipal se réunira pour son installation en salle du conseil, le

Samedi 21 mars 2026 à 10h30

ORDRE DU JOUR -SESSION ORDINAIRE (installation)

- | |
|---|
| • Approbation du procès-verbal de la séance du 06 février 2026 ; |
| 1. Élection du maire |
| 2. Détermination du nombre d'adjoints |
| 3. Election des Adjoints au Maire |
| 4. Présentation et Lecture de la charte de l' élu local par le maire élu. |

Le Maire,


Céline DELION-ESTOVERT